

UNSA-SDIS33

SYNDICAT PATS & SPP



CONTACT

TÉLÉPHONE
NOAILLE J.

06 43 78 24 31

E-MAIL



unsasdis33@gmail.com

ADRESSE

18 allée des vignes
33360

Carignan de Bordeaux



NOUS SUIVRE

SITE WEB



www.unsa-sdis33.fr

FACEBOOK



facebook.com/unsasdis33

TWITTER



twitter.com/unsasdis33

DESTINATAIRE : Monsieur le Directeur**OBJET :** Modalités d'attribution des récompenses suite aux feux de forêts de cet été

Monsieur le Directeur,

La note interne NAVC/GRH/2022-085 appelle les chefs de groupements, les chefs de centres et les chefs de services à identifier les personnes méritant une récompense, au titre de leur engagement sur les feux de forêts exceptionnels de cet été. Nous saluons cette démarche qui vise à féliciter le travail des agents. Cependant, les conditions d'attribution et les quotas nous ont interpellés.

En effet, la Gironde a connu cet été une situation opérationnelle hors norme. La sollicitation et la mobilisation de l'ensemble des personnels du SDIS ont été exemplaires et vous avez été les premiers à le constater et à le saluer.

Les SPP, SPV et PATS engagés en première ligne doivent évidemment être mis à l'honneur. Toutefois, les personnels qui sont dans l'ombre de ces 2 opérations à l'ampleur inédite et qui ont permis la continuité de service de l'établissement dans des conditions de travail dégradées, ne doivent pas être oubliés et sont tout aussi méritants.

L'attribution de médailles fait partie des dispositifs permettant de récompenser les actes de bravoure et l'engagement exceptionnel des agents. Néanmoins, l'UNSA-SDIS33 aurait privilégié l'attribution plus juste d'une récompense collective.

Vous avez opté pour des récompenses individuelles et nous ne comprenons pas l'arbitrage fait par certains chefs de groupement ou chefs de centres ainsi que les quotas imposés par centre. Cette incompréhension est partagée par une grande partie du personnel et nous observons déjà l'émergence d'une nouvelle et légitime frustration induite par le manque de reconnaissance de ces agents méritants mais qui ne seront pas récompensés.

Les incendies de cet été ont permis de révéler que l'esprit de corps anime chaque agent du SDIS 33. L'UNSA-SDIS33 est très attachée aux valeurs des sapeurs-pompiers et cet esprit de corps est peut-être le plus important ! Nous souhaitons le pérenniser car il sera indispensable pour absorber une activité toujours croissante qui impacte l'ensemble des services du SDIS.

Je reste à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général de l'UNSA-SDIS33

Jacques Noaille